ISSN: 1824-7482

Publif@rum 11, 2010

Autour de la définition

Anna GIAUFRET

« Le patriotisme populaire euh c'est fier d'être français » : le détournement de la définition dans les interviews politiques

Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell'Università di Genova

Pour citer cet article :

Anna GIAUFRET, *« Le patriotisme populaire euh c'est fier d'être français » : le détournement de la définition dans les interviews politiques* , Autour de la définition, Publifarum, n. 11, pubblicato il 2010, consultato il 05/05/2024, url: http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=137

Editore Publifarum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Univerità di Genova)

http://www.farum.it/publifarum/

http://www.farum.it

Documento accessibile in rete su:

http://www.farum.it/publifarum/ezine_articles.php?art_id=137

Document généré automatiquement le 05/05/2024.

« Le patriotisme populaire euh c’est fier d’être français » : le détournement de la définition dans les interviews politiques

Anna GIAUFRET

Table

Le corpus et l’intérêt de l’analyse

Dénomination, désignation, définition

Pour une ébauche de typologie

Encore quelques réflexions sur les définitions

L’enjeu identitaire

Conclusions

Références bibliographiques

Nicolas Sarkozy : La France … c’est le pays qui a fait la synthèse entre l’Ancien Régime et la Révolution.

Ségolène Royal : La France n’est pas la synthèse impossible de l’Ancien régime et de la Révolution.

Voix off : Qu’est-ce que la France ? Désormais UMP et PS se disputent la définition.

(*Le temps de choisir*, 00 : 01 : 20)

Si la définition est « l’énoncé qui est (ou se veut) synonyme de l’entrée et qui peut être considéré comme informant sur son contenu » (REY-DEBOVE, 1970 : 19), cette étiquette peut s’appliquer à un certain nombre de syntagmes explicatifs qui se trouvent dans les interviews politiques. Reste à savoir si ces périphrases sont effectivement des définitions et dans quelle mesure elles s’éloignent ou se rapprochent du prototype définitionnel. Le discours politique médiatique se fonde sur une certaine vision du monde qui a besoin de concepts clairs et bien définis, mais aussi et surtout de formules frappantes et de dénominations qui simplifient souvent une réalité complexe et difficile à appréhender pour le public de médias tels que la radio ou la télévision. Dans les interviews politiques, on assiste aussi parfois à une sorte de négociation des dénominations (plus souvent) ou des définitions, au cours de laquelle le sens est porté au premier plan et analysé par les interlocuteurs, souvent de manière très superficielle, car la loi de l’audience impose une rapidité extrême dans l’alternance des sujets abordés, qui rend impossible tout approfondissement véritable. Ces unités de langue sont des « objets de discours » qui attirent l’attention des interlocuteurs, ainsi que du public, à savoir, des « products of different texts and discourses […] which emerge in the discursive process of the construction of meaning » (JOHANSSON, 2006 : 219). Ces objets de discours s’appuient sur une mémoire interdiscursive (voir en particulier pour le discours médiatique MOIRAND in CABASINO, 1998, et MOIRAND, 2004) ou prédiscursive (PAVEAU, 2006), et se cristallisent dans l’interaction autour de paradigmes désignationnels ou définitionnels (MORTUREUX, 2001), parfois introduits par des opérateurs métadéfinitionnels et métadésignationnels.

Quelles sont les formes que prennent ces « périphrases explicatives » ? En quoi sont-elles ou non de véritables définitions ? En

quoi divergent-elles des définitions canoniques au sens aristotélicien, construites sur le système binaire « incluant + traits différentiels » ? Ces périphrases se rapprochent-elles davantage des définitions spontanées ? Comment sont elles introduites et reliées au *definiendum* ? Quelles sont les particularités de leur fonctionnement, vu qu'elles agissent plutôt au niveau discursif qu'à celui des unités lexicales, sur l'axe syntagmatique plutôt que paradigmatique, ou mieux, qu'elles projettent le second sur le premier ? C'est ce que nous allons essayer de montrer à l'aide d'un corpus de transcriptions d'émissions radiophoniques et télévisées.

Le corpus et l'intérêt de l'analyse

Notre corpus est constitué des transcriptions de deux émissions télévisées et radiophoniques dans lesquelles un ou plusieurs journalistes interviewent Philippe de Villiers (Mouvement pour la France) : *Le franc parler* (France Inter et iTélé, 24 mars 2006) et *Le temps de choisir* (Chaîne parlementaire, 25 mai 2007)1. Nous avons dépouillé les transcriptions à la recherche de périphrases ayant des caractéristiques proches de celles de la définition, c'est-à-dire que nous avons analysé les cotextes syntagmatiques de l'introducteur « c'est », de « c'est-à-dire », « ça veut dire », jusqu'à la simple juxtaposition d*definiendum* et périphrase explicative.

La présence de ces paraphrases nous est apparue d'autant plus significative que le discours politique semble avoir son fondement même dans l'interprétation de certaines notions renvoyant à des « valeurs » qui sont évidemment exprimées par des unités langagières, « parole sul cui contenuto di fatto non c'è accordo – parole di fronte alle quali la comunità linguistica è più una comunità di discussione, se non di conflitto, che di condivisione » (PRANDI, 2004 : 39). L'activité d'interprétation des signes se double dans un contexte médiatique d'une certaine visée persuasive souvent occultée derrière une prétendue intention pédagogique : l'homme ou la femme politique est là pour expliquer au public son interprétation de la réalité et pour proposer ses solutions2.

C'est pour cette raison, par exemple, qu'au cours de l'émission *Le temps de choisir*, un reportage est ouvertement centré sur la question de la « définition de la France » :

> *Nicolas Sarkozy* : La France … c'est le pays qui a fait la synthèse entre l'Ancien Régime et la Révolution.
> *Ségolène Royal* : La France n'est pas la synthèse impossible de l'Ancien régime et de la Révolution.
> *Voix off* : Qu'est-ce que la France ? Désormais UMP et PS se disputent la définition.
> (*Le temps de choisir*, 00 : 01 : 20)

Bien que les propos de Sarkozy et Royal soient extraits de deux discours et donc ne relèvent pas de l'oral semi-spontané des interviews, cet exemple prouve que la question de la définition est bien au cœur des enjeux du discours politique.

L'activité définitoire est d'ailleurs une constante du discours politique médiatisé : les journalistes sont censés interroger les hommes politiques sur la vision qu'ils ont de la sociétés, des formes de gouvernement, des questions qui traversent l'espace social, ou encore sur leur positionnement par rapport aux autres acteurs. C'est ainsi que, à travers la mise en mots de tout cela, les personnalités politiques sont souvent invitées par les journalistes à une « activité définitoire », ainsi que le fait ici Emilie Aubry dans *Le temps de choisir* :

> *Emilie Aubry :* Aller au-delà des clivages sans les refuser : est-ce que vous vous reconnaissez dans cette définition du candidat idéal, Philippe de Villiers ?
> (*Le temps de choisir*, 00 : 24 : 53)

Dénomination, désignation, définition

Alors que la dénomination fonctionne sur la base d'un « lien référentiel particulier » ayant été instauré « entre l'objet x, quel qu'il soit, et le signe X » (KLEIBER, 1984 : 79), et donc est le résultat d'un baptême stabilisé par les habitudes langagières d'une communauté (voir MOIRAND, 2003), la désignation serait une reformulation occasionnelle et non mémorisée, « transitoire et contingente » (KLEIBER, 2001 : 25). Si la frontière entre dénomination et désignation est claire, on se demande

toutefois où tracer la limite entre cette dernière et la définition.

En effet, le critère du caractère instable ou occasionnel de la désignation, par exemple, ne peut pas vraiment être employé pour établir une différence nette : il est facile de vérifier que cette instabilité caractérise également, quoique dans des proportions moins importantes, la définition telle qu'elle existe dans les dictionnaires, à cause, notamment, de la différence entre les publics-cible des différents ouvrages. Il est vrai que, si l'on pense à une analyse de la définition plutôt axée sur une vision prototypique, on peut constater que certaines désignations s'en écartent de façon remarquable, surtout dans le discours politique, qui fonctionne souvent par slogans synthétiques, accrocheurs et symboliques. Au contraire, la définition traditionnelle se fonde sur la sélection d'un ensemble de traits identifiés comme prototypiques et qui devraient être repris par toute bonne définition. D'autre part, le caractère souvent elliptique des périphrases de notre corpus contredit la supposée analyticité de la définition aristotélicienne, fondée sur le binôme « incluant + traits différentiels ». En fait, ces périphrases qui nous intéressent fonctionnent souvent, du point de vue sémantique, sur la mise en exergue de certains sèmes particulièrement significatifs et symboliques. Il s'agit donc de périphrases reformulatives qui, tout en ayant une visée définitionnelle, s'éloignent de la définition dictionnairique par l'originalité des traits sémantiques retenus, s'approchant parfois plutôt de l'aphorisme par leur effet de surprise. On a la sensation que ces définitions sont censées surprendre le destinataire, lui montrer une notion sous un jour nouveau, plutôt que véritablement lui expliquer la nature du *definiendum*.

Quant au critère de la substituabilité, signalé par Rey-Debove (« la périphrase synonymique substituable fonctionne comme le mot remplacé », 1970 : 20), il n'est guère pertinent dans notre cas, le *definiendum* et le *definiens* étant présents tous les deux sur l'axe syntagmatique.

Nos périphrases se rapprochent par ailleurs des définitions spontanées, c'est-à-dire celles qui sont produites par les locuteurs de façon naturelle, dans leur activité langagière quotidienne. Plus précisément, on pourrait les qualifier de semi-spontanées, car, si d'une part elles relèvent de la spontanéité de l'oral interactif, elles sont souvent puisées dans les réservoirs fournis par l'interdiscours ou la mémoire discursive, voire la « langue de bois ». Il s'agit presque de blocs discursifs préconstruits qui sont récupérés tels quels par l'énonciateur et introduits dans le discours.

Pour ce qui est des définitions spontanées ou naturelles, nous partageons l'avis de Rossi (à paraître) qui résume ainsi le passage d'une phase dictionnairique des études sur la définition à une phase plus centrée sur le discours et les pratiques langagières courantes :

> La définition naturelle devient donc objet d'études en tant qu'activité épilinguistique commune, quotidienne, besoin discursif universel, le schéma *demander-fournir une définition* étant considéré comme un des universels du langage (RIEGEL : 1990, MARTIN: 1990). C'est dans cette nouvelle vague d'analyses que l'on commence à s'intéresser aux structures qui constituent la définition en langue naturelle, aux traits considérés comme pertinents aux fins de la définition spontanée, aux stratégies mises en œuvre par les locuteurs moyens afin de s'expliquer la langue, et par la langue le monde (c'est dans cette lignée que s'inscrivent par exemple les études de WIERSBIZKA). Car il ne faut pas oublier que ce qui change radicalement, c'est la vision de la définition comme porteuse d'une description sémantique différentielle, axée sur une conception rigoureusement « intra-linguistique » du sens lexical ; l'analyse des définitions spontanées révèle l'émergence d'une sémantique positive, substantielle, axée sur les structures lexicales et toutefois ouverte sur le lexique en tant qu'expression linguistique d'une réalité cognitive et sociale partagée (ROSSI, à paraître).

C'est précisément sur cette réalité sociale partagée que s'appuient les périphrases du discours politique, en utilisant également de nombreux outils rhétoriques : l'hyperbole, l'analogie, la paronomase, etc., dans des formules qui se rapprochent beaucoup des slogans publicitaires.

Philippe de Villiers est un véritable maître des formules frappantes, ainsi que de leur répétition. Qu'il suffise d'écouter la présentation qui est faite de l'homme politique au début de l'émission *Le franc parler* : un véritable feu d'artifice de périphrases explicatives fournies par de Villiers au cours de sa carrière :

> De Villiers c'est un peu le Bedos de la droite française : moqueur, gouailleur, toujours le nez au vent, un œil sur l'actualité pour attraper la formule qui fait mouche et le bon mot. Des bon mots, il en rate pas un : **« Bolkenstein, c'est Frankestein** », l'Europe : « une pieuvre », les parlementaires français : « des retraités occupés à jouer au bridge sur le pont du Titanic », Chirac : « un grand mamamouchi qui ne sait plus quelle turquerie inventer».
> (*Le franc parler*, 00 : 00 : 07)3

Il s'agit, bien évidemment, d'établir une équivalence « frauduleuse » entre deux concepts, équivalence qui passe par un raccourci très proche des procédés caractéristiques des slogans publicitaires. Ici, c'est surtout la métaphore qui employée, métaphore parfois très synthétique, parfois filée, qui s'appuie sur le sens figuré du *definiens* (la *pieuvre*), un imaginaire populaire cinématographique (*Frankenstein*, *le Titanic*) ou littéraire (*mamamouchi*, *turquerie*, références au *Bourgeois gentilhomme* de Molière).

Pour une ébauche de typologie

Du point de vue formel, les périphrases explicatives que nous avons prises en compte sont toutes des formules qui se trouvent dans le cotexte syntagmatique du *definiendum*, mais qui présentent des liens avec celui-ci pouvant aller de la simple juxtaposition (ex. a et b), à l'emploi d'introducteurs comme « c'est » (ou une autre forme du verbe*être*) ou « c'est-à-dire » :

> a) *Philippe de Villiers* : et je pense qu'il est heureux de constater par exemple que dans les meetings du PS on chantera désormais la marseillaise plutôt que l'internationale, c'était le cas du temps de François Mitterand, **l'internationale 100 millions de morts**
> (*Le temps de choisir*, 00 : 04 : 28)
> b) *Philippe de Villiers*: **LeCAC40, 84 milliards d'euros de bénéfices à Paris à la bourse et le travail qui part en Chine**.
> (*Le franc parler*, 00 : 02 : 57)
> c) *Philippe de Villiers*: **Le CPE c'est une mesurette c'est un commencement de début de de de réforme c'est une petite porte d'entrée dans la vie active** euh je vois pas comment on peut être contre
> (*Le franc parler*, 00 : 06 : 45)
> d) *Philippe de Villiers*: **le socialisme, c'est-à-dire ce mensonge qui consiste à faire croire que la dépense publique créé la richesse**, on voit où ça nous a menés, **et le mondialisme, cette idée fausse, cette illusion selon laquelle la mondialisation va nous rendre heureux** : elle va nous rendre chômeur et on perdra petit à petit notre pouvoir d'achat.
> (*Le franc parler*, 00 : 21 : 21)

Si, dans les exemples ci-dessus, les périphrases explicatives établissent un relation d'identité entre deux choses, parfois, le rapport entre *definiendum* et *definiens* relève plutôt de la relation signe ? chose, c'est-à-dire d'une relation de désignation (d'après la célèbre distinction de REY-DEBOVE, 1969) :

> e) Laurent Bazin : D'une certaine manière quand vous parliez tout à l'heure de **francisation, ça veut dire blanc.. catholique** …
> (*Le franc parler*, 00 : 32 : 56)

Nous allons maintenant nous pencher rapidement sur les procédés définitoires qui sont utilisés, et qu'il est possible de classer de la manière suivante, en croisant les typologies élaborées pour les définitions dictionnairiques (par exemple REY-DEBOVE, 1966 et 1967, LEHMANN/MARTIN-BERTHET, 1998) avec celles utilisées pour les définitions naturelles (ROSSI, à paraître) :

définition par inclusion : la périphrase fonctionne apparemment comme une définition dictionnairique sur la base de la structure « hyperonyme + traits différentiels ». Toutefois, si on y regarde de plus près, il s'agit très souvent d'un faux hyperonyme :

> f) *Philippe de Villiers*: **le socialisme, c'est-à-dire ce mensonge qui consiste à faire croire que la dépense publique créé la richesse**, on voit où ça nous a menés, **et le mondialisme, cette idée fausse, cette illusion selon laquelle la mondialisation va nous rendre heureux** : elle va nous rendre chômeur et on perdra petit à petit notre pouvoir d'achat.
> (*Le franc parler*, 00 : 21 : 21)

Ce qui prouve bien que, pour reprendre les termes de Fuchs (1994 : 37) : « […] la prédication d'identité peut jouer entre des énoncés qui ne sont pas reliés par une équivalence sémantique ». Nous reviendrons sur cet exemple plus loin.

définition par assimilation (souvent produite par de jeunes enfants, voir ROSSI, à paraître) : c'est le procédé par lequel le sens du *definiendum* est expliqué en utilisant une notion qui est censée lui ressembler, avec ajout des différences spécifiques. On emploie donc à la place de l'hyperonyme, un co-hyponyme, qui est modifié par la deuxième partie de la définition. Ce procédé est utilisé dans notre corpus notamment pour mettre un « label » sur les personnalités politiques :

> g) Journaliste (à Manuel Valls) : on dit de vous que **vous êtes le Sarko de gauche** et je voudrais bien savoir si vous acceptez cette dénomination
> (*A vous de juger*, 02 : 21 : 43)4
> h) Journaliste: **de Villiers c'est Le Pen jeune… le Pen bon chic bon genre … le Pen catho intégriste … le Pen issu du système de la cinquième**
> (*Le temps de choisir*, 00 : 12 : 14)

Ce procédé définitoire permet d'opérer des simplifications extrêmes par acceptation en bloc des sèmes caractérisant l'élément en tête de la définition et puis modification successive de certains des traits qui le caractérisent par action des syntagmes (*de gauche*) ou des adjectifs (*jeune*). Le tout, évidemment, dans un but de provocation.

définition par (faux) synonyme :

> i) *Philippe de Villiers*: **la crédibilité, c'est la** … vous venez de prononcer le mot **c'est la cohérence**
> (*Le temps de choisir*, 00 : 05 : 38)

Cet exemple n'a en fait que l'apparence de la définition par synonyme, car il se fonde en réalité sur une métonymie : c'est la cohérence qui engendre la crédibilité (rapport de cause à effet).

définition slogan : nous avons identifié dans le corpus des périphrases définitionnelles qui violent ouvertement la règle de la définition qui impose de définir un mot par un autre appartenant à la même catégorie grammaticale. Ce phénomène se produit quand Philippe de Villiers emploie ses formules à effet qu'il utilise, sans aucune modification syntaxique, comme définitions en produisant des formules elliptiques :

> j) *Philippe de Villiers*: **le patriotisme populaire euh c'est fier d'être français**, voilà je suis fier d'être français
> (*Le franc parler*, 00 : 37 : 12)

On pourrait reformuler cet énoncé par : « le patriotisme populaire est l'idéologie qui invite les Français à se sentir fiers d'être français ». Mais le résultat de l'ellipse est qu'un nom est défini ici par un syntagme adjectival.

Encore quelques réflexions sur les définitions

Même si, par rapport aux règles aristotéliciennes, les définitions analysées sont souvent hypospécifiques voire incorrectes du point de vue logique, parfois même fondées sur un paradoxe :

> k) *Philippe de Villiers*: **la nation est la figure historique qui s'accorde le mieux avec un monde mondialisé**..
> (*Le temps de choisir*, 00 : 08 : 12)

elles nous surprennent parfois par leur reprise des principes de base de la sémantique lexicale. Voici un exemple de définition

qui porte sur l'extension du signe, c'est-à-dire son ampleur référentielle, car à la question « Qu'est-ce que le patriotisme », Philippe de Villiers répond :

> l) *Philippe de Villiers*: **y a deux sortes de patriotisme : y a le patriotisme de conviction et le patriotisme de campagne**
> (*Le temps de choisir*, 00 : 06 : 45)

Notre corpus présente néanmoins de nombreuses particularités formelles mais surtout sémantico-discursives, dont nous allons brièvement illustrer quelques exemples.

Nous avons déjà montré l'emploi de nombreuses figures de style, telles que la métaphore, la paronomase, etc. L'accumulation est aussi fréquemment employée, procédé qui permet à l'énonciateur de renchérir à volonté sur un concept (Philippe de Villiers est, nous l'avons dit, le roi de la répétition), d'acquérir une certaine liberté dans la construction de ses phrases qui procèdent par ajouts de blocs successifs, ainsi que de faire parvenir au destinataire un message aussi clair que possible :

> m) *Philippe de Villiers*: **la France c'est une langue**, on l'a dit tout à l'heure, **c'est un mode de vie, c'est une conception euh de, une tradition, une civilisation**
> (*Le franc parler*, 00 : 34 : 02)
> n) *Philippe de Villiers*: **Le CPE c'est une mesurette c'est un commencement de début de de de réforme c'est une petite porte d'entrée dans la vie active** euh
> (*Le franc parler*, 00 : 37 : 16)

D'autre part, les prédiscours inscrits dans la mémoire collective sont renforcés par des déictiques qui pointent l'absolue évidence de certaines définitions :

> o) *Philippe de Villiers*: **le socialisme, c'est-à-dire ce mensonge qui consiste à faire croire que la dépense publique créé la richesse**, on voit où ça nous a menés, et **le mondialisme, cette idée fausse, cette illusion selon laquelle la mondialisation va nous rendre heureux** : elle va nous rendre chômeur et on perdra petit à petit notre pouvoir d'achat.
> (*Le franc parler*, 00 : 21 : 24)

Ici, le démonstratif (*ce*, *cette*) contribue à objectiver l'isotopie du mensonge (*faire croire*, *idée fausse*, *illusion*), à rendre celui-ci un objet que l'on peut désigner. Le tout saupoudré d'expansions qui interprètent l'expérience concrète du public par un positionnement énonciatif bien précis (*on voit où ça nous a menés*) et des propos catastrophistes (*elle va nous rendre chômeur et on perdra petit à petit notre pouvoir d'achat*).

Les phénomènes liés à la négociation

Nous avons abordé ailleurs (GIAUFRET 2008), la question de la co-construction des objets de discours et l'analyse des paradigmes désignationnels et définitionnels au sens de Mortureux (2001). Nous allons ici reprendre brièvement l'analyse de la deuxième catégorie, afin d'en approfondir quelques aspects plus strictement liés au problématiques de la définition.

Au sein des paradigmes définitionnels de notre corpus, il s'en trouve certains où la construction de l'objet se fait à plusieurs voix, non seulement dialogales, mais dialogiques, car les propos des absents sont aussi convoqués. C'est le cas par exemple, dans *Le franc parler*, pour le geste de Chirac - qui a quitté le Parlement Européen en signe de protestation contre le choix d'un orateur français de parler en anglais -, ainsi que pour la langue anglaise5 elle-même :

Tabella1